

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Mesdames, Messieurs,
Je voulais continuer à vous donner le cout de nos élus mais il me manque encore le montant de ces pernicieuses petites enveloppes (réserve parlementaire !!) que députés et sénateurs distribuent comme bon leur semble. C'est l'argent public donc notre argent qui est utilisé. Quel scandale.

Un autre scandale beaucoup plus grave, il concerne l'humain. Qu'attendons-nous pour permettre aux migrants, demandeur d'asile, immigré, émigré, mineur étranger isolé, réfugié politique, réfugié climatique, réfugié de guerre...de trouver un bout de terre d'asile. La Ville du bois est une belle terre d'asile, ne peut-on pas en garder un morceau pour nos frères ?

Allez, allons y oublions un instant nos toutes petites misères quotidiennes, prenons conscience de la chance que nous avons de vivre ici et partageons un tout petit peu ce refuge de vie, c'est ce que font spontanément les enfants. Comme le dit Alexandre Dumas :

Comment se fait-il que les enfants étant si intelligents, la plupart des hommes soient si bêtes ? Ca doit tenir de l'éducation.

Bon printemps à tous.

Pour la liste Vivre Autrement,
Véronique Pujol



EDVDB

A Monsieur le Maire,
Dans votre édito de février vous montrez, monsieur MEUR, ce que vous pensez de la démocratie locale, en reprenant un proverbe qui démontre que vous méprisez volontairement les attentes des Urbisylvains. Mais nous sommes fatigués de vivre dans une commune où tout se meurt à petit feu et où tout devient triste et sans attrait. De l'entretien de nos rues qui ne donnent pas envie de s'y promener, aux ambiances sinistres des abords de nos structures communales, comme cette chaussée non adaptée qui mène au super groupe scolaire dont vous semblez si fier. Pas de lieu de rencontre adapté à tous les âges mais surtout dédiés aux petits si ce n'est le parc vieillissant de la place Beaulieu. Pensez-vous que les habitants des nombreux logements édifiés le long de la RN20 ne viendront pas en centre ville ? Ou seulement à pied, empruntant des trottoirs non conformes, faute de pouvoir y stationner. Quitte à vous contrarier encore et toujours, nous maintiendrons une politique uniquement locale pour la défense des Urbisylvaines et Urbisylvains que nous sommes et aux côtés desquels nous resterons. Pour notre commune

Pour la liste EDVDB,
Jocelyne CLOIREC
edvdb91620@gmail.com



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

En ces temps perturbés, les questions de sécurité sont sur le devant de la scène. A La Ville du Bois, sous l'autorité du Maire, 4 policiers municipaux assurent les missions de sécurité, de prévention et de contrôle. En collaboration avec la gendarmerie, les agents récupèrent et traitent les images des caméras de vidéo-surveillance permettant de résoudre certaines enquêtes. Ils contribuent à la prévention routière en effectuant des contrôles de vitesse. Pour la sécurité de tous, toute la ville est désormais limitée à 30km/h.

Surveiller les entrées et les sorties des écoles, verbaliser les stationnements gênants, vérifier la propreté dans les rues, signaler les dépôts de déchets sauvages ou en dehors des jours de ramassage font également partie de leurs missions. La Police municipale gère aussi le dispositif « Tranquillité Vacances » permettant de surveiller votre habitation pendant vos vacances. Enfin, les agents assistent la population par l'écoute et l'orientation. Ils vous accueillent pour enregistrer des mains courantes, ce qui permet de dater des événements d'une certaine gravité mais qui ne constituent pas une infraction.

Pour la liste UCVB,
Dimitri Lavrentieff
Adjoint au Maire



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Educatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances et infrastructures
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnault, Transports, covoiturage, restructuration du centre ville, accessibilité
Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie

Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés

Ibrahim Osseni, Développement économique

Nicole Lebon, Emploi et insertion
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives

Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

Damien Couennaux, Performances énergétiques

Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)

Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines

Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Blanchet
Arnaldo Giarmana
Jocelyne Cloirec